

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT SERVAIS du 19 juin 2025

Délibération N° : 2025 - 06 - 01

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf juin mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 12 juin, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.
Nombre de conseillers : en exercice 15 – présents : 12 - votants : 15.

Membres exercice : 15	en	Présents : 12	Votants : 15	Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 2
--------------------------	----	------------------	-----------------	--------------	------------	----------------

Présents : Bernard MICHEL, Thierry MAGUEREZ, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Fabienne MADEC et Valérie PAUL.
Jérôme BOITE, absent, a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL
Virginie MASSEY, absente, a donné pouvoir à Christel ABGRALL
David LE BORGNE, absent, a donné pouvoir à Thierry MAGUEREZ
Secrétaire de séance : Christel ABGRALL
Secrétaire de séance adjoint : Isabelle CREIGNOU (Secrétaire de Mairie)

OBJET : Approbation du conseil municipal du 22 mai 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur Bernard MICHEL, Maire, présente aux membres du Conseil Municipal le procès-verbal du précédent Conseil Municipal qui leur a été transmis avec la convocation au conseil municipal de ce jour.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal ont pu prendre connaissance de celui-ci préalablement et sont invités à faire part de leurs remarques ou observations avant son adoption.

Après en avoir délibéré, Le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 22 mai 2025.

La secrétaire de séance
Christel ABGRALL



Le Maire,
Bernard MICHEL

